



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prime aux personnels exerçant dans les établissements en éducation prioritaire

Question écrite n° 43047

## Texte de la question

M. Vincent Descoeur appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur l'incompréhension que suscite auprès du monde éducatif l'exclusion des personnels AED (assistant d'éducation) et AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) du bénéfice de la prime attribuée à tous les personnels exerçant dans les établissements en éducation prioritaire. De nombreux amendements visant à revenir sur cette injustice et permettant de rétablir une égalité de traitement des agents soumis aux mêmes sujétions en éducation prioritaire ont été proposés dans le cadre du projet de loi de finances en cours d'examen mais ont été systématiquement rejetés par le Gouvernement. Comme le Syndicat des enseignants de l'UNSA, il lui demande de corriger cette injustice qui touche des agents, qui, qui plus est, sont les plus faiblement rémunérés. Il lui demande donc s'il entend revenir sur cette situation inégalitaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Vincent Descoeur](#)

**Circonscription :** Cantal (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43047

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale et jeunesse](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 décembre 2021](#), page 8782

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)